



VOEUX 2025
Cohésion, paix, solidarité
P.10

CADRE DE VIE
Un pôle gare transformé
P.20

FINANCES
Orientations budgétaires
P.19



Tersen

UN RÉSEAU D'ECOTRI

Des déchetteries et des plateformes de matériaux au plus près de chez vous
Des solutions pour tous



Artisans



Réseaux



Travaux publics



Nettoyage Industriel



Bâtiments



Particuliers



Paysagistes

Pas de limite de quantité et de passage
Tous types de véhicules
Tous types de déchargements
Tous types de déchets (y compris l'amianté)
Tous types de matériaux recyclés & naturels
Traçabilité de vos déchets garantie

Tersen site de Pierrelaye
13 Route de Conflans (95)
Tersen site de Triel-sur-Seine
Chemin des Gravières (78)
Tersen site d'Achères
Chemin des Hautes Plaines (78)
Tersen site Limay
Route de Meulan (78)

01 34 30 49 95
tersen-env.com



Des professionnels à votre service.

STPE

SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS & ENTRETIEN

NOUS RÉNOVONS VOS ESPACES URBAINS

01 34 64 61 13

contact@stpevotp.fr

HÔTEL - RESTAURANT ET SALLE DE RÉUNION



01 39 31 67 00

bonfortel@wanadoo.fr - hotelvenusfrance@yahoo.fr
20, rue Fernand Leger - ZAC La Patte d'oie d'Herblay
95480 PIERRELAYE



FILLOUX
Z.I. des Cures
5, avenue des Cures
95590 Andilly



Tél. : 01 39 89 21 21
Fax : 01 34 28 06 78
contact@fillouxsas
www.fillouxsas.eu

Artisans, Commerçants, Entrepreneurs, si vous souhaitez faire connaître vos activités sur le "Pierrelaye Notre Ville"

contactez : Groupe Editions Municipales de France

01 48 48 70 70

contact@emf-editions.fr



GRUPE
ÉDITIONS
MUNICIPALES
DE FRANCE



L'ÉDITO de Février

Les prochaines semaines vont être importantes pour notre Ville. Comme je l'ai indiqué lors de la présentation des vœux, le 12 janvier 2025, **« nous avons des défis passionnants à relever ensemble »**. Il en est ainsi du réaménagement du **Pôle gare** qui va devenir réalité au printemps, mettant l'accent sur l'accessibilité, le confort, la sécurité, l'offre de stationnement et l'embellissement du quartier.

Je vous convie à la réunion publique de présentation du Pôle Gare, organisée par l'agglomération du Val Parisien et la Ville, le mercredi 5 mars à 19h (salle polyvalente). Il s'agit d'une nouvelle page de notre ville qui s'écrit.

Un autre temps fort consistera en la présentation et l'approbation du budget communal 2025 lors du Conseil municipal du 26 mars.

Cette année, les villes sont confrontées à des conditions inédites quant à l'élaboration des budgets. Malgré les recours successifs au « 49.3 », on assiste à des instabilités gouvernementales qui peuvent impacter les budgets locaux en termes de dotations. L'Etat veut imposer aux collectivités une réduction drastique de la dépense publique à hauteur de 2,2 milliards d'euros. **C'est inacceptable !**

Pour satisfaire les besoins croissants des populations, ce ne sont pas les familles, ni les communes qu'il faut ponctionner ! On le sait bien dans un pays où le nombre de

milliardaires a doublé, où l'évasion fiscale représente 80 milliards d'euros par an, **l'argent existe.**

Pour nos services publics, pour accompagner le mouvement associatif, l'Etat ne doit pas rogner sur les moyens financiers. **C'est une question d'égalité sociale et territoriale.** Pour relever le défi climatique au niveau où il est posé, il y a besoin d'accroître les financements publics.

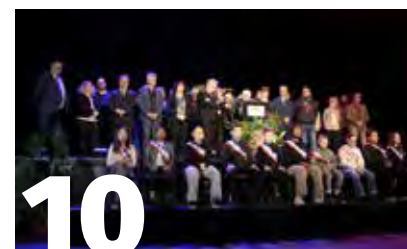
Vos élus entendent maintenir leurs priorités en faveur de la solidarité, de la justice sociale, du cadre de vie, de la réussite de vos enfants et de la transition écologique. Depuis plusieurs années, et conformément à leurs choix politiques, **la Ville n'augmentera pas la part communale des taux d'imposition.**

Loin « des grands de ce monde » qui ont quelque chose d'inquiétant et de sidérant quant aux projets et orientations qu'ils portent, la ville de Pierrelaye propose des espaces d'expression citoyenne, autant d'espaces à la portée de tous qui permettent de prendre la main sur le cours des choses. **Nous avons besoin de toujours plus consolider nos liens pour créer du commun.**

Le nouveau baromètre de la confiance politique du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) vient d'être publié et confirme le ressenti qui traverse notre société. Il est clairement affirmé que le climat général est dominé par des sentiments négatifs. La confiance que les français attribuent à la politique nationale atteint un niveau extrêmement bas **à contrario de celle portée aux élus locaux qui, selon l'étude, « continuent de constituer une balise dans un océan de défiance ».**

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination. Nous aurons de nombreuses occasions de nous rencontrer lors des prochaines semaines et d'échanger sur l'avenir de notre commune à laquelle nous sommes toutes et tous attachés.

**Votre Maire,
Michel VALLADE**



Bulletin Municipal n°222 - Février 2025

Direction publication : Michel Vallade - **Rédaction :** Yasmine Lemoine - **Maquette :** Margot Rubio / Sylvia Blauwart - **Photos :** services municipaux / Freepik / Unsplash - **Conception graphique :** Sylvia Blauwart / Margot Rubio (2024) **Conception originelle :** Augustine Delgado (Juin 2018) - **Impression :** Passion Graphic - 11 rue Denis Papin - 77680 Roissy en Brie - **Régie publicitaire :** Groupe des Editions Municipales de France - 01 48 48 70 70 - **Tirages :** 3800 exemplaires



LE MUAY THAÏ À L'HONNEUR

« Bravo pour cet événement réussi et félicitations à **Ousmane Niakate** pour son titre de champion d'Ile de France en Muay Thaï plein contact et sa qualification pour les championnats de France ; un bel accomplissement qui met en lumière son travail et son talent.

Un grand merci à Pascal KLINGER, élu pierrelaysien au sport et **Fahed HADJI**, Adjoint au Maire ainsi qu'à **tous les bénévoles** qui ont contribué au succès de cette compétition. Merci également à **Emmanuel MAUREL**, Député de la 3^{ème} circonscription venu découvrir et soutenir cette manifestation. Leur implication et leur soutien sont essentiels pour faire rayonner des événements sportifs comme celui-ci.

Un bilan positif et des retours favorables de la part des officiels de la Fédération sont la preuve d'une organisation au top. Hâte de découvrir les prochaines étapes et futurs rendez-vous ! **Bon courage à Ousmane pour les championnats de France** » (M. DRARI - BCP)

Les brillants résultats se poursuivent. Il en a été ainsi lors du championnat de France IDF de kick light qui s'est déroulé les 18 et 19 janvier à Ivry/seine avec plus de 700 combattants. **Ismaël Dert** a été sacré Champion d'Ile de France, **Gürkan Asgin** et **Aladji Yatera**, Vices-champions et 2 médailles de bronze ont récompensé **William Mezei** et **Bechkar Aliä**. Trois champions sont qualifiés pour les championnats de France. Félicitations



OLYMPIADES DU PARISIS

Depuis 2016, l'agglo du Val Parisis organise les **Olympiades aquatiques** avec grand succès. Une thématique est choisie chaque année. Ainsi, après le Cirque en 2018, les Pirates en 2019, la 8^e édition des Olympiades était placée sous le signe de « **Noël au Val Parisis** ».

Quinze équipes de 10 enfants de 5 à 6 ans représentaient les 15 villes du territoire de l'agglo. Ils ont pu déployer toute leur énergie dans les trois jeux proposés. Avant d'apprécier un goûter bien mérité, les récompenses ont été remises aux jeunes participants. **Claude CAUET, Premier adjoint** et **Chantal CLAUX étaient aux côtés de l'équipe pierrelaysienne.**



CONVIVALITÉ ET SOLIDARITÉ

Lors du traditionnel banquet des anciens, un hommage a été rendu à Adélaïde DA PAULA, Adjointe aux Fêtes et cérémonies, décédée le 3 novembre.

Dans son intervention, Michel VALLADE a souligné « l'importance de ces moments de détente, de lien, de retrouvailles dans ce monde qui bouge où tout isole et oppresse. La Ville, le CCAS sont des partenaires du quotidien qui vous accompagnent dans vos démarches, sorties et loisirs même si les collectivités disposent de moyens financiers réduits. L'État, dans le cadre de son budget 2025, envisage des économies drastiques. L'effort demandé aux collectivités pourrait être de 5 milliards ! C'est inacceptable au moment où l'on a besoin de poursuivre le portage des repas, les ateliers, les sorties, les temps intergénérationnels. »

Michel VALLADE a fait un point sur les démarches entreprises pour l'installation urgente de médecins sur la ville. Des contacts positifs sont tissés et devraient aboutir au début de cette année.

Les convives ont pu apprécier le repas servi ainsi que la partie musicale et dansante de **la compagnie Dmaskmoi proposant son spectacle « Paris s'éveille ».**





CAPUCINE A TROIS ANS !

Vous étiez nombreux à avoir répondu à l'invitation musicale et poétique de Capucine fêtant son anniversaire lors du Noël de la petite enfance. **Ce spectacle a ravi petits et grands !**

Michel VALLADE a rappelé les actions et projets portés par les professionnelles des structures de la petite enfance. Ce sont des ateliers où l'enfant est à l'écoute de ses sensations. Des ateliers avec les familles sont également instaurés.

« À Pierrelaye, les mots «passerelles» et «partenariats» ne sont pas que des mots, ce sont des démarches en direction des écoles maternelles, de la médiathèque, de l'accueil de loisirs ; c'est aussi la concrétisation de projets transversaux entre le multi-accueil et la crèche familiale. En 2025, plusieurs rendez-vous auront lieu comme **la seconde édition de la Fête de l'Education du 24 mai et une initiative proposée aux familles autour de l'utilisation des écrans chez les 0/3 ans** ».



ANIMATIONS ET ARTISANAT

Déambulation en petit train, visite de l'homme vêtu de rouge accompagné de ses lutins, boissons chaudes et gourmandises, autant d'instant magiques qui ravissent petits et grands lors des festivités de fin d'année.

La tenue d'un marché de Noël avec la vente de produits artisanaux réalisés par des pierrelaysiens a rencontré un franc succès et serait à renouveler.



NOËL SOLIDAIRE

Le 6 décembre, le Centre communal d'action sociale s'est transformé en Père Noël pour le plus grand plaisir des enfants et des familles inscrites. La **remise de cadeaux ou de cartes cadeaux** sont toujours des moments émouvants. Plusieurs activités étaient proposées pour « canaliser » l'énergie et la joie des enfants comme dans l'atelier coloriage. Autre activité originale : il était possible de confectionner des **décorations de Noël en vue d'ornez les sapins**à partir d'un reliquat de masques chirurgicaux.





DESTINATION : ESPACE

« Voici les photos du projet de l'école Louise Michel qui engage les classes de petite section au CM2. En décembre, notre école nous fait voyager ! En route vers l'espace ! Nous avons pu découvrir des soucoupes, des aliens, des planètes et plein d'autres choses incroyables »
 Texte écrit par Sarah, Cherele et Khadidiatou, élèves de CM2 du groupe scolaire Louise Michel.



PLANTATION

Le 19 décembre 2024, s'inscrivant dans le cadre d'un projet initié au sein de l'école Pierre Curie maternelle, les élèves ont planté avec dynamisme un arbre et plus précisément un *Prunus x emimens*. Sans nul doute, ils seront attentifs à sa croissance.



 Dans le cadre du festival les printemps sonores

05 AVRIL 17H30

© Photo : Anja Mary

CONCERT
TOUT PUBLIC



Michel A LA MEDIATHEQUE GUAY

À la découverte
d'instruments méconnus :

le sitar



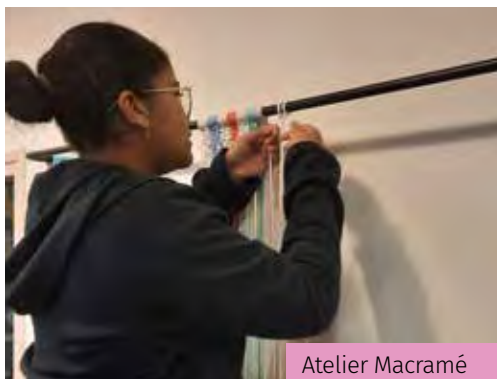
[UNE FIN D'ANNEE FESTIVE]



Soirée Loups Garous



Repas Raclette



Atelier Macramé

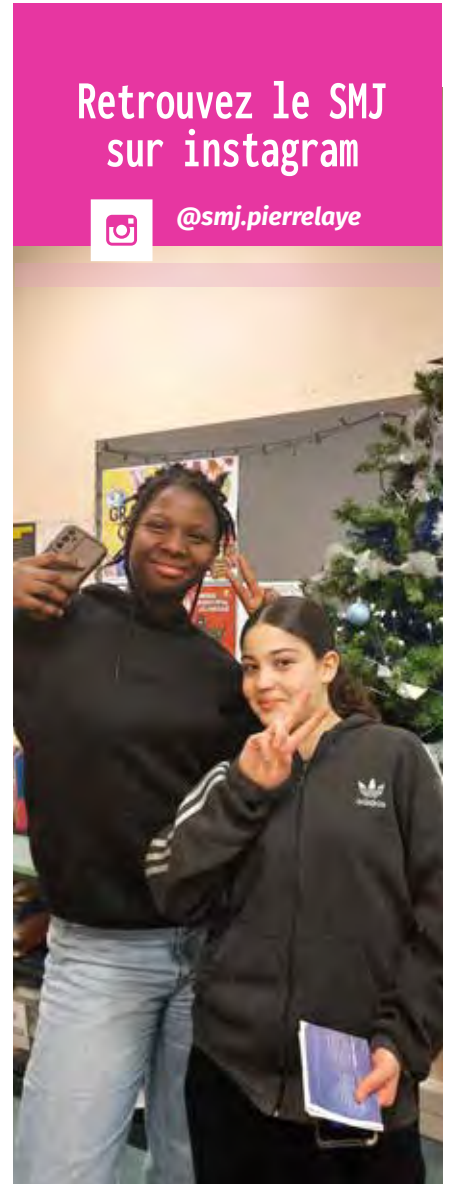
L'équipe du Service municipal de la jeunesse propose toujours une programmation dynamique et variée notamment lors des périodes de congés scolaires. Atelier créatif, activité pâtisserie, jeux de société, des repas conviviaux autour, par exemple, d'une raclette, après une soirée FIFA ou Loups garous, autant de moments à partager. En vacances, on peut aussi se bouger en pratiquant le futsal ou en s'exerçant au bowling tout en pensant déjà aux prochaines vacances...en 2025 !



Atelier pâtisserie de Noël



Foot salle



Retrouvez le SMJ sur instagram



@smj.pierrelaye

EN JANVIER

STAGE D'OBSERVATION EN MAIRIE



CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE : UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS

Le Conseil municipal de la jeunesse tenait séance le 4 décembre 2024 pour dresser le bilan de l'année écoulée. Claude CAUET, Premier adjoint au Maire et Fahed HADJI, adjoint à la jeunesse « ont remercié les jeunes élus qui, depuis le début de leur mandat en 2022, ont su se montrer à la hauteur de leurs responsabilités, faisant preuve d'investissement et de maturité.

Ils ont participé à des moments clés de mémoire et de solidarité. Ils se sont investis dans la réalisation de la fresque qui orne les façades de la médiathèque et du foyer club, dans des ateliers lors de la fête de l'été, de la semaine bleue ou de la fête de l'éducation..... Le CMJ organise également des temps intergénérationnels autour de jeux de société, fort appréciés de leurs participants.

En fonction des différentes thématiques inscrites à l'ordre du jour du Conseil, les jeunes élus se sont emparés de leurs dossiers préparés.

Deux projets majeurs les animent : la création d'un skate park dont la localisation est d'ores et déjà fixée et un budget à reconduire ainsi que **la proposition d'un parc canin** au Parc des 6 Arpents, de nature à répondre, entre autres, aux problématiques de propreté sur l'espace public.

DES PROJETS QUI FONT LEUR CHEMIN : En collaboration avec le service Communication, des jeunes élus souhaitent installer **des**

panneaux de sensibilisation au tri près des poubelles dédiées. Le projet initial était d'implanter des poubelles de tri dans la ville, cela a été réalisé en ce début d'année.

Des traçages ont été réalisés dans les cours des écoles Pierre Curie et Marie Curie créant ainsi de nouveaux espaces de jeux. Une distribution de jeux, choisis par les élus du CMJ, a été remise aux élèves des trois écoles. Ils ont été achetés sur le budget de fonctionnement du CMJ. **Autre idée : les élus souhaitent organiser des tournois sportifs pendant les récréations.**

Le CMJ participera à la prochaine Semaine de la Citoyenneté prévue du 19 au 24 mai 2025. Le CMJ va travailler sur une vidéo de sensibilisation sur les dangers **de l'utilisation de la trottinette électrique** à destination des collégiens. Un temps de prévention est prévu avec un intervenant de la Police nationale.

Le CMJ en images



**À LA DÉCOUVERTE
D'UN MÉTIER D'AUTORITÉ
ET D'ÉCOUTE**

Depuis plusieurs années, la Police municipale en collaboration avec le Collège du Petit Bois organise la **présentation de métiers en direction des collégiens de 3^{ème}**. L'objectif est de leur faire découvrir certaines professions qui seraient susceptibles de les intéresser et de les aiguiller dans leur **future orientation professionnelle**.

Le 9 janvier 2025, quatre classes de 3^{ème} ont été sensibilisées au métier de **surveillant pénitentiaire**. Le responsable du service formation de la maison d'arrêt d'Osny et la formatrice des personnels de cet établissement sont venus au Collège pour exposer les différentes facettes de **ce métier complexe, méconnu et qui fait souvent l'objet de clichés**. Cette visite a donné lieu à un riche échange entre cette institution, les collégiens et les professeurs.

Depuis plusieurs années, en janvier, le Service municipal de la jeunesse, en collaboration avec le collège du Petit Bois, **accueille des collégiens de 3^{ème}** pour vivre une période d'immersion dans la fonction publique territoriale.

Durant une semaine, ces jeunes vont **découvrir le service public local et ses dizaines de métiers** qu'il s'agisse du secteur administratif mais aussi technique, culturel ou le domaine de l'animation, de la petite enfance ou de la jeunesse.

Une rencontre avec Monsieur le Maire est également organisée au cours de laquelle les collégiens ont préparé des questions afin de **connaître le rôle du Maire, son parcours, son « emploi du temps »**. Ce temps d'échange est apprécié par tous et permet de sensibiliser sur l'investissement des élus de proximité que sont les Maires.



VOËUX 2025

La présentation des vœux de la Municipalité s'est déroulée le 12 janvier devant une assistance nombreuse. Les élus du Conseil municipal de la jeunesse ont accueilli les habitants et personnalités aux côtés de Monsieur le Maire et des élus du Conseil municipal adulte.

On notait la présence de Pierre BARROS, Sénateur, Emmanuel MAUREL, Député, Cyril ALAVOINE, Sous-préfet de l'arrondissement d'Argenteuil, Alain RICHARD, Ancien Ministre, Cécile DUMAS, Conseillère régionale, Yannick BOEDEC, Président du Val Parisis, Maire de Cormeilles en Paris et conseiller départemental, Gérard LAMBERT-MOTTE, Maire du Plessis-Bouchard, Conseiller départemental, Laëtitia BOISSEAU, Conseillère départementale, Mesdames et Messieurs les Maires de Beauchamp, Montigny, Herblay/seine, La Frette/Seine, le Maire de Bessancourt représenté, Maurice CHEVIGNY, Ancien maire de la Frette/Seine, Bernard TAILLY, Président du SMAPP, Jean-Charles RAMBOURG, Président de Tri-Action, Le Capitaine Laurent CLEZARDIN, le lieutenant Pascal BARBIER du centre de secours des Sapeurs-Pompiers, Emeric LABEDAN, Directeur adjoint du SIAPP.

Hommages

« L'année 2024 a été douloureuse humainement parlant ». L'édile a rendu hommage à « Adélaïde DA PAULA, Adjointe aux Fêtes et cérémonies, décédée le 3 novembre. La cérémonie des vœux lui est dédiée.

Le 20 novembre, ce fut le décès de Jean-Noël CARPENTIER, Maire de Montigny. Elu de proximité, engagé, investi et à l'écoute, il a su faire grandir sa ville.

En novembre, un de nos agents communaux intervenant au service Espaces verts/Propreté, Bambang SATYA nous quittait. Il était apprécié de ses collègues et de la population. Il accomplissait son métier avec sérieux, efficacité au cœur du centre-ville.

Il y a quelques mois, j'apprenais le décès de Frédéric ATTAL, ancien Premier adjoint, pierrelaysien pendant 30 ans. Il apportait un éclairage politique pertinent et avait contribué activement à la création du Service municipal de la jeunesse ».

Où va le monde ?

« 2024, ce sont aussi les effets dévastateurs du dérèglement climatique avec son lot de catastrophes comme sur l'île de Mayotte, aux Etats-Unis ou en Espagne.

Les chiffres sont là et il y a urgence à agir. Météo-France confirme que les 12 derniers mois ont été les plus humides avec un excédent de 15%.

10 / Pierrelaye Notre Ville n°222 | Février 2025

Cohésion Solidarité Justice Paix

Paris a battu les records de pluie. La température moyenne à la surface du globe a dépassé de 1 degré 54 centigrade la période préindustrielle. »

... « Face à ce contexte, la création de la Forêt de Maubuisson constitue un signe fort pour sauvegarder nos richesses environnementales. Depuis 2019, près de 600 000 arbres ont été plantés sur 225 Ha. A terme, 20 essences alimenteront ce remarquable espace forestier ».

... « Ce n'est pas le monde qui va mal mais certains dirigeants qui gouvernent : le Président argentin et sa tronçonneuse, le retour de Donald Trump et ses menaces envers ceux qu'il considère comme les « minorités » et ses ambitions d'annexer certains états. Il s'agit aussi de la folie meurtrière de V. Poutine, le conflit du Moyen-Orient, le Liban, la Syrie...»

... « Peut-on espérer qu'en 2025 notre désir de vivre en fraternité l'emportera sur la folie des grands de ce monde. Travaillons ensemble le champ des possibles ».

Des défis passionnants pour notre ville

« ...Pierrelaye grandit, se rajeunit et va peut-être dépasser les 11 000 habitants. Malgré un contexte financier tendu, vos élus ont continué à promouvoir le service public local en garantissant l'accès aux droits à toutes et à tous, en pratiquant une tarification juste, sans augmenter, depuis plusieurs années, notre part de taxe foncière.

C'est la résultante d'une gestion rigoureuse, anticipée et responsable que j'entends poursuivre aux côtés de la majorité municipale. Sous l'ère Barnier, la réduction drastique de la dépense publique était à l'ordre du jour avec une injonction faite aux collectivités en réduisant de 2/3 les dépenses publiques. Nous ne pouvons que nous interroger sur le sort réservé aux communes. L'Etat doit assumer ses responsabilités et cesser de se défausser sur les collectivités territoriales. Nous ne sommes pas responsables de la dérive des comptes publics !

Selon l'Etat, les villes dépenseraient trop et mal. Pourtant, elles constituent 70% de l'investissement public.

Une ville existe pour investir

Une Ville doit répondre aux besoins croissants des populations pour être en phase avec l'évolution du territoire : un 4^{ème} groupe scolaire à Pierrelaye est indispensable, l'agrandissement du Collège doit être programmé sans tarder. Il en est de même de la réponse à apporter aux 350 demandeurs de logements.





La révision du PLU va assouplir certaines obligations. L'objectif est de consolider l'image de Pierrelaye comme une ville à la campagne tout en promouvant une ville inclusive. La Ville grandit et il s'agit d'adapter l'urbanisme au contexte urbain en tenant compte de la capacité des équipements publics, de l'offre de stationnement, de développer l'offre commerciale, de porter attention aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

L'aménagement du **Pôle gare va se concrétiser en 2025**. La Ville investit utilement pour entretenir et rénover son patrimoine. Nous avons, en 2024, finaliser le **chantier d'enfouissement des réseaux électriques Chemin des Bœufs**. Un autre chantier d'enfouissement des réseaux devrait se dérouler en 2025 entre la rue Paul Eluard et la Place de la Mairie **si le budget le permet**.

Investir utilement, c'est développer les emplacements végétalisés et îlots de fraîcheur, rénover le terrain d'honneur de football engazonné **en terrain synthétique écologique** au coût d'entretien très faible, sans arrosage. Une cuve de 40m³, soit 40 000 l, a été positionnée sous ce terrain. Une seconde cuve de récupération d'eau est installée derrière la Mairie. Après les travaux de réfection de la toiture faits en 2024, **nous reconstruirons, en 2025, les courts couverts de tennis**.

Santé

Les déserts médicaux existent en zone urbaine et en campagne. Pierrelaye y est confronté. C'est avec détermination que j'ai fait poser trois calicots sur des sites stratégiques de circulation de la RD14 en proposant la gratuité des locaux pour les candidats potentiels. A ce jour, toutes les conditions sont réunies pour **l'installation d'un médecin généraliste au cours du trimestre. D'autres contacts sont tissés qui pourraient être fructueux d'ici l'été 2025**.

La construction de logements : un besoin

A un an des municipales, certains jouent à se faire peur et font circuler des rumeurs alarmantes sur le nombre de logements à venir.

Des secteurs sont en voie de mutation. Il en est ainsi du **secteur de la Gare** avec deux grandes propriétés et l'ancienne gare de marchandises. **Cet espace pourra accueillir 180 logements et une résidence de jeunes travailleurs de 120 hébergements, des commerces et une mini-crèche**.

Il y a le Boquet 2 qui accueillera **un Pôle santé, deux résidences Séniors de 147 hébergements et 95 hébergements. Dans ce quartier, une crèche de 24 berceaux est prévue**.

Quant à la **RD 14**, elle a un potentiel de mutation d'environ **250 logements**. Nous sommes attentifs à ce quartier car les promoteurs démarchent les propriétaires et font part de leur appétit.

Le site du Roi de Cocagne fera l'objet de la réalisation d'**une trentaine de logements** permettant de déplacer les gens du voyage. Cela répondra à une obligation liée à la mise en place de la Forêt.

Au total, **un millier d'habitations (736 logements et 362 hébergements) sera réalisé dans les 12 prochaines années, avec une moyenne inférieure à 100 logements par an, une croissance moindre qu'actuellement**.

Le CD911

Une consultation ouverte facultative va être organisée d'ici peu pour que les habitants se prononcent **sur le devenir de la Route de Bessancourt et sa transformation en voie verte**. On assiste à une traversée automobile importante dans le centre-ville et notamment sur certaines plages horaires. Il y a lieu de gagner en une meilleure fluidité et d'agir aussi contre les effets de la pollution automobile et l'émission du monoxyde de carbone et des fines particules. J'ai proposé aussi à la Présidente du Conseil départemental la suppression des feux de signalisation situés à l'angle de la Chaussée Jules César et de la 11^{ème} avenue et l'aménagement d'un rond-point en lieu et place. »

En conclusion

Michel VALLADE a souligné la motivation et **l'implication du Conseil municipal de la jeunesse** dans de nombreux projets. Les élus sont présents lors des cérémonies commémoratives et des manifestations locales. L'un de leurs projets marquants réside dans la création d'un skate park dont la localisation est déjà actée. Un budget devra être reconduit pour 2025.

Michel VALLADE a remercié le personnel communal, le Service communication qui a créé la carte de vœux portant sur les équipements de loisirs existants et à venir, les partenaires, les instances institutionnelles, le monde économique et social, les bénévoles du tissu associatif.

Dans le cadre des promotions de janvier et juillet 2024, **39 diplômés étaient à remettre**. « Créée en 1948, la médaille du travail met en lumière votre vie et parcours professionnel. Facteur d'épanouissement, le travail doit effectivement être une satisfaction existant à tous les niveaux et à tous les postes. Il s'agit d'un droit précieux qu'il faut défendre »

***La vidéo du discours se trouve dans la rubrique "Pierrelaye en images" (en bas de la page d'accueil ou dans le menu) sur www.Pierrelaye.fr**

LE 22 MARS, C'EST FESTIVAL !

Pour clore la saison Humour qui a été riche en propositions, un plateau artistique relevé vous attend lors du **Festival Humour** organisé le samedi 22 mars à partir de 20h30*. Si vous souhaitez vous restaurer, cela est possible à partir de 19h**.

La Ville de Pierrelaye accueille **Didier GUSTIN**, imitateur, chanteur et comédien. Cet artiste a débuté sa carrière en 1987, co-écrit et interprété 8 spectacles. De Yves Montand, en passant par Francis Cabrel, il a un registre **comptant plus de 200 voix**. Il excelle aussi au cinéma et dans des pièces du théâtre de boulevard.

Sa palette artistique est très diversifiée jusqu'au doublage de films d'animations. Il a également exprimé son talent sur les ondes de France-Inter et sur des chaînes télévisuelles.

Son récent spectacle rendant hommage à Claude Nougaro a connu un véritable succès. « Il était une voix » saura, sans nul doute, vous surprendre.

La première partie du **Festival Humour** mettra en lumière le répertoire de **Marlène Bouvier** qui est déjà venue partager son spectacle avec les pierrelaysiens et a remporté le vote du public lors du Cabaret Humour du 19 janvier 2025.



INFOS BILLETTERIE

RÉSERVATION REPAS ET SPECTACLE

À la Mezzanine, **jusqu'au 7 mars** les lundis et vendredis de 14h30 à 17h

TARIFS :

Entrée avec repas

- Adulte.....25 €
- Entrée pass adulte.....22 €
- Enfant de -12 ans.....11 €

Entrée sans repas

- Adulte.....13 €
- Entrée pass adulte.....10 €
- Enfant de -12 ans.....6 €



***Une billetterie est prévue, le jour J du Festival, mais uniquement pour assister au spectacle qui débutera à 20h30 (ouverture des portes à 20h).**

****Il est rappelé que le repas est prévu à 19h (ouverture des portes à 18h30).**

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Depuis la mi-décembre, vous avez peut-être visité **le nouveau portail Web** de cet équipement apprécié par un public toujours plus nombreux.

En septembre, nous vivons l'inauguration de la fresque ornementale réalisée sur les frontons de la médiathèque et du foyer club municipal. Aujourd'hui, c'est le portail Web qui fait peau neuve. Les supports informatifs évoluent vitesse grand V. Aussi, le précédent portail avait déjà 10 ans d'existence et ne répondait plus aux exigences de notre temps.

Le nouveau portail présente **des outils plus dynamiques** comme les kiosques, l'agenda, les coups de cœur qui fleurissent la page d'accueil du site.

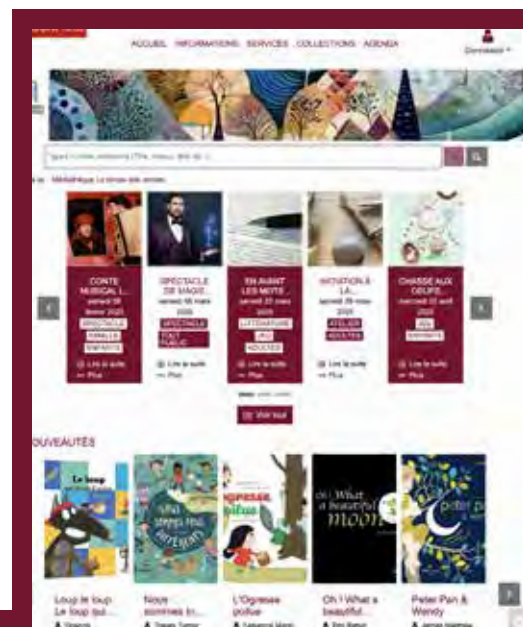
Il est simple d'utilisation avec un graphisme élégant et en mouvement proposant des bannières saisonnières. Il ne comporte que 5 pages mais est très complet dans l'offre d'informations.

Il est plus accessible en permettant aux personnes porteuses de **handicap une navigation accrue** (synthèse vocale et navigation sans recours à la souris, avec le clavier uniquement ou via un écran tactile).

N'hésitez pas à vous connecter et à nous faire part de votre avis !



<https://www.bibliotheque-pierrelaye.net/>



**MERCREDI
05 MARS**

• **RÉUNION PUBLIQUE**
pour la présentation du pôle gare
19h - *Salle polyvalente*

**SAMEDI
08 MARS**

• **SPECTACLE DE MAGIE**
Malou et l'ours Balou
17h30 - *Médiathèque*

**VENDREDI
14 MARS**

• **CINÉ PIERRELAYE**
à 18h30 : Sonic 3
puis 21h : Un ours dans le jura
Salle école Marie

**MERCREDI
19 MARS**

• **COMMÉMORATION**
63e anniversaire du cessez-le-feu
de la guerre d'Algérie
Dès 19h - *Parvis de la mairie*

**SAMEDI
22 MARS**

• **DICTÉE : EN AVANT LES MOTS !**
dans le cadre de la 30e semaine
de la langue française
15h - *Médiathèque*

**SAMEDI
22 MARS**

• **FESTIVAL HUMOUR**
Repas à 19h + spectacle à 20h30
Dès 19h - *Salle polyvalente*

**MERCREDI
26 MARS**

• **CONSEIL MUNICIPAL**
20h30 - *Salle polyvalente*

**SAMEDI
29 MARS**

• **DÉCOUVERTE DE LA CÉRAMIQUE**
animé par l'atelier ACAO
14h - *Médiathèque*

**MERCREDI
02 AVRIL**

• **CHASSE AUX ŒUFS**
11h / 14h30 / 16h - *Médiathèque*

**SAMEDI
05 AVRIL**

• **CONCERT DE MICHEL GUAY**
à la découverte d'instruments
méconnus : le sitar. Dans le cadre
du festival «les printemps sonores»
17h30 - *Médiathèque*

**JEUDI
10 AVRIL**

• **LE LIVRE PRÉFÉRÉ DES CP**
4e édition, en partenariat avec
l'association Lire et faire lire.
Invitée d'honneur : Val REIYEL
14h - *Salle polyvalente*

**VENDREDI
11 AVRIL**

• **CINÉ PIERRELAYE**
Deux séances à 18h30 (jeune public)
puis 21h - *Salle école Marie*

**SAMEDI
12 AVRIL**

• **SPECTACLE**
L'art d'avoir toujours raison
20h30 - *Salle polyvalente*

14 > 18 AVRIL

• **SPORTEZ-TOUS**
pour tous les publics
Sur différents sites et équipements



**LTDL
COUNTRY**

EVÈNEMENT

L'association LTDL Country a réuni 190 personnes lors de son **bal annuel** qui a accueilli deux chorégraphes line dance mondialement connus : Grégory Danvoie de nationalité belge et Lee Hamilton, écossais. Carton plein pour cette manifestation.



**RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX**

-  @lavilledepierrelaye
-  www.pierrelaye.fr
-  @ville_pierrelaye
-  @Pierrelaye95

LE COUP D'  DES BIBLIOTHÉCAIRES

LES FEMMES AUSSI ONT FAIT L'HISTOIRE

Dans cet ouvrage, Titiou Lecoq réhabilite le rôle des femmes dans l'Histoire, trop souvent oubliées, voire ignorées. Construit en chapitres par période historique, plusieurs portraits éclairent la construction des inégalités entre les femmes et les hommes, du paléolithique à nos jours.

Les illustrations, l'interpellation directe du lecteur ou de la lectrice rend la lecture accessible à partir du collège.

Ce livre complète ainsi les opus de Sandrine Andrews et Annabelle Kremer-Lecointre reçues à la médiathèque pour : « Femmes peintres, elles ont marqué l'histoire » et « Femmes de science, à la rencontre de 14 chercheuses d'hier et d'aujourd'hui »



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE PIERRELAYE ENGAGÉE

Depuis 2023, dans le cadre de son projet Santé Ville, le service de l'action sociale et de la solidarité s'investit pour améliorer la santé et le bien-être des habitants en proposant diverses actions. Les objectifs visent à renforcer le lien social, rendre l'information sur la santé accessible à tous et accompagner chaque génération vers un mieux-être durable. L'ambition de la Ville est d'impliquer chaque Pierrelaysien soit pour être acteur de sa propre santé, soit dans l'amélioration et la préservation de sa santé !

Plusieurs actions phares ont été initiées et la Ville et ses services remercient tous les participants pour leur enthousiasme, fidélité et implication. Nous souhaitons vous retrouver tout au long de cette année 2025 !

Nutrition et sport avec « Active ta santé ».

En collaboration avec le CDOS 95 et l'EHPAD, des ateliers gratuits ont sensibilisé la population aux bienfaits d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique adaptée comme la gym douce en direction des séniors ou la tenue d'une conférence-débat animée par une diététicienne.

« Octobre rose » est un moment clé de l'année pour sensibiliser sur l'importance du dépistage du cancer du sein. En partenariat avec le centre de dépistage des cancers d'Ile de France et la Ligue contre le cancer, des activités ont été proposées comme la course solidaire dans le Parc des Sports, des stands de sensibilisation ainsi que la présence du Mammobus sur le parvis de la Médiathèque qui a pratiqué des mammographies, sur rendez-vous.

“Qui dit santé, dit bien-être.”



octobre rose



massage bébé



semaine bleue



premiers secours

« Le bien-être se trouve dans l'harmonie entre ce que nous pensons, ce que nous disons et ce que nous faisons. »

- Mahatma GANDI -

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Comme indiqué par Monsieur le Maire lors de la cérémonie de présentation des vœux, un nouveau médecin généraliste était attendu au cours du mois de février 2025.

C'est chose faite depuis quelques jours. Le Docteur **Yassine OUMAMAR** est installé au sein du cabinet médical **situé 6 rue Jean Jaurès**. Vous pouvez prendre des rendez-vous via **Doctolib**.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur la ville de Pierrelaye.

APPEL AUX ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Installez-vous à Pierrelaye !

L'agglo Val Paris propose une bourse d'études de **10 000 euros par an**, pendant 3 ans ainsi qu'une possibilité d'une bourse de **5 000 euros pour un stage** de 6 mois sur le territoire du Parisis dont la commune de Pierrelaye fait partie.

Cette bourse s'adresse aux étudiants de **3^{ème} cycle** de médecine générale, gynécologie, dermatologie, pédiatrie, psychiatrie et cardiologie. Il s'agit un soutien financier attractif pour **mener vos études à Pierrelaye**.

Les étudiants s'engageront à **exercer 3 ans, en remplacement**, en exercice libéral et/ou salarié, en temps partiel (50% en ville).

Pour plus d'informations et poser votre candidature :

<https://valparisis.fr/bourse-detudes-medecine>

VAL PARISIS

EMPLOI

Cette année, l'agglo du Val Paris propose un nouveau parcours d'accompagnement gratuit, à la fois individuel et collectif, destiné aux porteurs d'idées, aux créateurs d'entreprise et aux jeunes entrepreneurs du territoire.

Pour être au plus près de celles et de ceux qui souhaitent se lancer ou développer leur activité, **plusieurs rendez-vous sont organisés tout au long de l'année :**

- des entretiens individuels pour une première information sur le parcours, une vérification de l'adéquation entre le porteur et son projet, une aide à l'émergence et à la formulation de l'idée, ainsi qu'une orientation adaptée à l'avancement du projet,

PSYCHOMOTRICIENNE

Une nouvelle professionnelle de santé vient de s'installer sur la commune. **Farha LOSSE** exerce le métier de psychomotricienne au sein du Pôle médical situé au 125 avenue du Général Leclerc.

CONTACT

TEL : 07 62 70 06 27

MAIL : psychomot.losse@gmail.com

DOCTOLIB : Farha LOSSE



BIENTÔT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT ?



L'assurance maladie du Val d'Oise propose aux futurs parents un accompagnement personnalisé.

En 2024, plus de 17 000 naissances ont été enregistrées dans notre département. La période allant de la grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant est une étape cruciale pour le développement de l'enfant, sa santé présente et future ainsi que celle de ses parents.

Dans le cadre de la politique publique autour des « 1000 premiers jours de l'enfant », l'assurance maladie 95 renforce l'accompagnement des futurs parents.

Dès réception de la déclaration de grossesse, l'assurance maladie 95 adresse un **calendrier personnalisé** précisant, mois après mois, les dates des principaux examens du suivi de grossesse, les périodes de prise en charge à 100% et les dates du congé maternité.

Un service personnalisé est accessible sur le compte ameli. Après l'ouverture du compte, il suffit d'activer le service « Vous attendez un enfant » disponible dans l'espace « Prévention ».

Dès la naissance, il est nécessaire de déclarer l'enfant à l'Assurance maladie. Cette démarche peut être faite depuis le compte ameli. **L'enfant pourra ainsi bénéficier d'examen médicaux de suivi jusqu'à son adolescence, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.** La mère est également encouragée à effectuer des examens de suivi postnatal afin de vérifier son état de santé.



MUTUELLE SANTÉ

Et si vous veniez choisir votre future mutuelle santé ? Des permanences gratuites sont assurées sur les communes du Parisis par l'organisme « 2 AH, l'assurance pour tous », entreprise solidaire d'utilité sociale qui recherche, pour vous, une complémentaire santé adaptée à vos besoins et au meilleur tarif.

Prochaines permanences :



> de 9h à 12h
> **service social**
(derrière la Mairie)
> **les mardis** 25 février,
25 mars, 29 avril,
27 mai et 24 juin.

BORNES ÉLECTRIQUES



Le dispositif des bornes de recharges pour véhicules électriques se développe sur le Parisis. Depuis plusieurs années, un organisme est chargé de la mise en œuvre d'un service complet alliant la création de bornes, l'entretien et l'exploitation.

Dans le cadre d'une première tranche de programmation visant à déployer de nouvelles bornes mais aussi d'effectuer certains remplacements, il est prévu la mise en place de 15 nouvelles bornes sur l'agglo et le remplacement de 10 bornes.

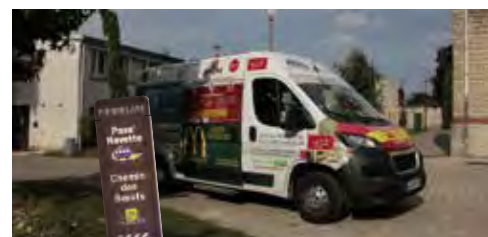
Sur notre commune, une nouvelle borne devrait être aménagée sur le site de la piscine « Les Nymphéas » et une borne sera remplacée à proximité de la Gare de Pierrelaye.

LE PASS' NAVETTE MODE HIVER

Votre mode de déplacement va prendre quelques jours de vacances hivernales. **Il ne circulera pas du 24 au 28 février et reprendra sa desserte normale à partir du lundi 3 mars.**

Vous avez sans doute remarqué que la **signalétique identifiant les arrêts du Pass'navette évolue.** L'installation d'un nouveau mobilier urbain a déjà débuté sur l'emplacement de 3 arrêts. Cela va se poursuivre au fil des mois. Il convient aussi de remplacer le matériel détérioré par l'usure du temps. Certains arrêts ont en effet été positionnés, en 2013, lors de la création du Pass'navette.

Plusieurs arrêts devraient être concernés à terme par le renouvellement du mobilier : l'arrêt de la Gare (cela est lié aux travaux du futur Pôle Gare), l'arrêt Jardins/Osiers, Drain/Darius Milhaud, la Médiathèque, rue du Général Leclerc/19 mars 1962 et l'arrêt Jean Ferrat.



- des afterworks thématiques **pour échanger, s'inspirer et développer son réseau,**
- **des ateliers ciblés** pour approfondir des aspects clés de l'entreprenariat et renforcer ses compétences.



GESTES PRÉVENTIFS

Le 30 janvier, la Police municipale sous l'impulsion du Chef de Police Patrick ROCAMORA organisait une réunion d'information en direction des seniors portant sur les précautions à prendre pour éviter tant faire ce peut d'être victime d'actes malveillants. Le service social était aussi partenaire de l'initiative.



Michel VALLADE, Maire et Jean-Claude CHEVRIER, Adjoint à l'action sociale et aux solidarités participaient à cette rencontre, animée par Monsieur le Commissaire général de Cergy Thierry HUE-LACOINTE, en présence du Capitaine Laurent CLEZARDIN, Commissaire de Police d'Herblay. Plus de 50 personnes avaient répondu à l'invitation.

Trois sujets ont été abordés par Monsieur le Commissaire général : les cambriolages, les vols à la fausse qualité et les escroqueries ou tentatives d'escroqueries via internet. De nombreuses personnes âgées ne sont pas familiarisées avec internet et peuvent se laisser bernier par des « interlocuteurs » malhonnêtes. La vigilance doit être de mise lorsque vous communiquez sur internet.

Plusieurs participants ont fait part de situations auxquels ils ont été confrontés et le sentiment de peur qu'ils ont pu ressentir. Monsieur HUE-LACOINTE a indiqué que **Pierrelaye ne fait pas partie des villes à fort taux de cambriolages mais que la Police nationale reste très attentive** quant à la lutte contre ces délits. Depuis de nombreuses années, la Police s'appuie sur d'importants progrès scientifiques liés aux recherches concernant l'ADN qui permettent de retrouver plus efficacement les auteurs de méfaits.



Monsieur le Commissaire général alerte les habitants et notamment ceux qui résident en pavillon à bien verrouiller tous les accès de leur habitation (portes, fenêtres, volets, garages...). Pour sécuriser au mieux, il existe les systèmes d'alarme mais qui représentent certes un coût. Si vous êtes face à un cambriolage, il faut éviter la confrontation physique et contacter la Police nationale, en composant le « 17 » ainsi que la Police municipale.



Le « vol à la fausse qualité » est de plus en plus « pratiqué ». Des individus, souvent en binôme, se présentent au domicile en montrant de fausses cartes et habits (Police, agents des eaux, edf, facteurs...). Ils peuvent aussi se prévaloir d'être mandaté par la Mairie. **Si vous avez un doute, il faut empêcher leur intrusion dans votre domicile** : appeler un voisin, la Police nationale ou municipale, contacter l'organisme qu'ils sont censés représenter. **Ne vous laissez pas abuser en signant un quelconque document qu'ils pourraient vous présenter.**

Cette réunion d'information a été appréciée permettant d'apporter des conseils rassurants pour vivre mieux le quotidien.

NAISSANCES

Novembre 2024

- Le 09, Louis CRUNELLE
- Le 13, Liya LACROIX
- Le 14, Miya LACROIX, Sarah COMPAORE
- Le 15, Elina AMIROUCHE, Jessim BOUNOUR
- Le 18, Alma MOREAU VALENZUELA
- Le 21, Lya ROYANT, Théa ROYANT
- Le 23, Elijah MUKELANGE
- Le 24, Oriane GALLIEN
- Le 25, Alexandre BOIX VOUHE

Décembre 2024

- Le 03, Yara KERBAL
- Le 04, Kymani NDOUMOU
- Le 05, Mylann AUBERT
- Le 07, Adam IZOUNTAR
- Le 09, Riley DESLANCES
- Le 10, Julia ANGELO DOUGLAS
- Le 16, Hanae KADDAR
- Le 20, Lana ESTEVES DOS SANTOS
- Le 21, Adem BENHASSAIN
- Le 22, Aaron RAGAINÉ

Janvier 2025

- Le 6, Sheldon DEZITTER,
- Le 19, Charly TRUCHARD,

MARIAGES

Décembre 2024

- Le 21, William BEB A NYAM ET Marlène RAPIN
- Le 28, Riad HAMITOUCHE ET Houria HAMIDATOU

Janvier 2025

- Le 25, Nazim GAOUIR & Sabrina AMRICHE, Shardon BOPOUMELA & Mbémi NGUNZA KIYAMBA

DÉCÈS

Novembre 2024

- Le 12, René VIBOUD
- Le 15, Claude DURAND
- Le 17, Marzia CHARIFOU MOHAMADOUSSEN VALLY épouse DAYA

Décembre 2024

- Le 1^{er}, Antonio SIMOES NORTE, Odette CAPELLO
- Le 07, Gérald LAVOYE
- Le 10, Edouard SURY
- Le 13, Jacques RÉMOND
- Le 21, Albino GOMES MARTINS
- Le 26, Marie DA FONSECA CASTRO
- Le 29, Katia SPAGGIARI

Janvier 2025

- Le 1^{er}, Simone MARTEAU
- Le 06, Roger FOSSE
- Le 23, Patricia HARIVEL
- Le 24, André SIMON

À PROPOS DU MARCHÉ

Depuis le 7 décembre 2024, une période test d'installation d'un marché du samedi matin dans la rue de la Paix était opérationnelle. Cependant, après avoir constaté la faible présence de commerçants mais aussi de clientèle, la Ville a décidé de suspendre dans l'immédiat la tenue de ce marché. La commission municipale concernée va poursuivre sa réflexion et formuler de nouvelles propositions.

URBANISME

L'année 2025 s'annonce être la dernière ligne droite pour la procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU). En effet, l'approbation du nouveau PLU figure dans les résolutions de la commune. Avant de se projeter, voici une rétrospective de ce qui a déjà été effectué.



CDC Habitat

Le Conseil municipal du 4 décembre 2024 a approuvé la mise en place de la gestion en flux des contingents de réservation de logements sociaux sur la commune. Cela se traduit concrètement par la signature de **conventions d'une durée de 3 ans** avec chacun des **8 bailleurs sociaux** intervenant sur la Ville et avec lesquels la commune bénéficie de **réservation de logements locatifs sociaux**.



I3F

Ce dispositif résulte de la **Loi ELAN** (Evolution pour le logement, l'aménagement et le numérique) du 23 novembre 2018 qui rend obligatoire la gestion des contingents de réservation des logements sociaux en flux afin de fluidifier les processus d'attributions. La commune bénéficie des droits de réservation de logements locatifs sociaux en contrepartie de garanties d'emprunts au profit de bailleurs sociaux. **Il s'agit d'une réforme du système d'attribution des logements sociaux.**



Val d'Oise Habitat

La signature de ces conventions s'est déroulée, en Mairie, **le 15 janvier 2025** en présence de Michel VALLADE, Maire et Jean-Claude CHEVRIER, Adjoint au Maire à l'action sociale et solidaires.



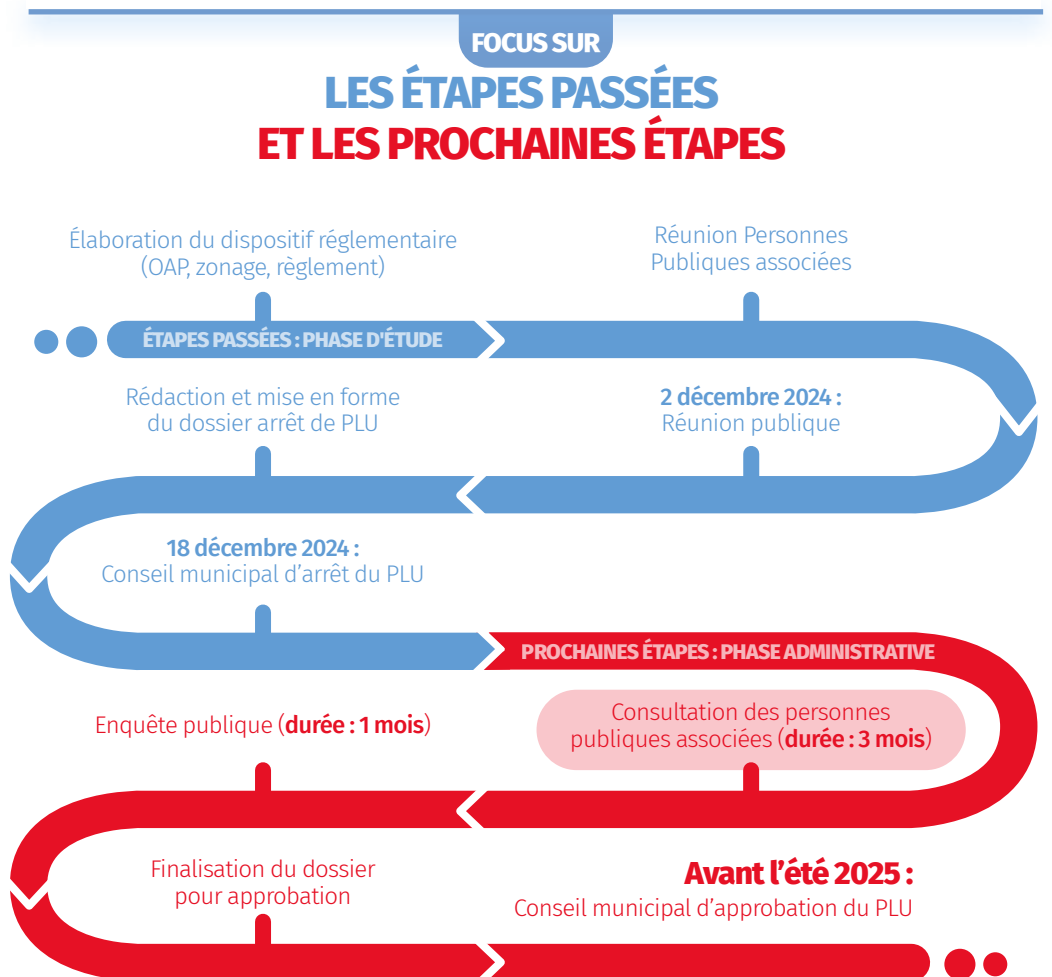
1 Le 29 juin 2021, le conseil municipal **lançait la procédure** de révision du PLU avec pour objectifs notamment **d'adapter l'urbanisme au contexte urbain** (capacité des équipements publics, offre de stationnement, transports...), de prévoir un développement maîtrisé et durable des ressources, de promouvoir une ville inclusive.

2 Cette première réflexion communale a été concrétisée avec la **fixation des orientations du PLU pour les 10 prochaines années** lors du débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Cette pièce du PLU est en effet la pièce la plus représentative des orientations politiques de la commune en termes d'urbanisme.

3 Après une phase de **réflexions** qui s'est étendue de **juin 2021 à décembre 2024 et deux réunions publiques avec vous**, le projet de PLU a été arrêté lors du conseil municipal du 18 décembre 2024. Cette étape acte la fin de la phase amont de la procédure à savoir la phase d'élaboration et d'étude du projet de PLU.

Nous voilà désormais en phase aval de la procédure marquée par deux étapes. Car, en effet, même si l'approbation de notre partie d'aménagement pour les prochaines années approche, **il reste encore deux étapes** : d'une part, la consultation des personnes publiques associées (notamment la région, le département, les communes voisines) **pendant trois mois** et, d'autre part, la participation du public au travers d'une enquête publique pendant un mois. Cette enquête publique vous permettra d'être informés sur toutes les pièces du PLU (règlement et plan de zonage notamment) **et de nous faire part de vos observations. Vous serez informés en temps voulu du calendrier de l'enquête publique.** -

i En attendant, retrouvez tous les documents relatifs à la procédure de révision du PLU sur le site de Ville, et notamment le dernier document présenté en réunion publique du 2 décembre 2024, en suivant ce lien : <https://shorturl.at/YvgM9>



ZOOM TRAVAUX

Dans un souci constant d'améliorer le cadre de vie des habitants, Pierrelaye a engagé plusieurs travaux d'envergure au cours de ces derniers mois. Ces projets, qui concernent à la fois des infrastructures sportives, des aménagements paysagers et des interventions techniques, visent à répondre aux besoins de la population tout en modernisant les équipements municipaux.



Travaux d'enedis

► Dans les colonnes du magazine « Pierrelaye Notre Ville » de décembre 2024, nous indiquions que la **réfection de la toiture des tennis couverts** avait débuté. **Les travaux sont à présent achevés** depuis la mi-janvier 2025.

▼ Les aménagements liés à la création du **terrain de football synthétique écologique** sont finalisés en termes d'éclairage. Le ravalement des bâtiments a été effectué.



Tennis couverts

AVANT

APRÈS

▲ Depuis la mi-février et pour une durée de 12 mois, ENEDIS a engagé un chantier d'ampleur sur tout le territoire communal afin de renforcer la ligne de haute tension et de procéder au remplacement des câbles basse tension.

Terrain synthétique de football



► **Les travaux ont débuté sur la RD14**, depuis le rond-point de la RD 411 jusqu'à Saint-Ouen-l'Aumône. La phase suivante concernera la bretelle au niveau de la ZI Ouest pour faire un raccordement sur un poste existant. S'ensuivra une continuité de réseau RD14/Rue Joseph Wrezinski/rue Anatole France/Rue de la Paix/rues Jean-Nicolas Leveau et d'Epluches pour se rendre jusqu'à Saint-Ouen l'Aumône.



Travaux sur la RD14

► **L'espace situé derrière la Mairie**, qui a fait l'objet d'un aménagement durant l'été, **sera végétalisé au mois de mars**, lorsque les conditions climatiques seront réunies. L'éclairage va être modifié notamment dans le massif et l'allée.

►► Les intempéries ont eu de graves conséquences sur l'état de la voirie et **plusieurs nids de poule** se sont formés. **Début février, les services ont veillé à les résorber et ils resteront vigilants.**



Derrière la mairie



Nids de poule

ÇA S'EST PASSÉ AU CONSEIL

Lors de la séance du Conseil municipal du 5 février 2025, les élus ont pris acte du rapport d'orientations budgétaires 2025.

Le contexte politique et économique actuel et notamment les débats se déroulant à l'Assemblée nationale et au Sénat impacte l'élaboration des budgets communaux. Les collectivités sont de nouveau « mises à contribution » en 2025 à hauteur de 2,2 milliards d'euros mais déjà, l'Etat se projette sur 2026 où il y a la volonté exprimée de poursuivre dans le sens de la baisse des dépenses publiques.

Il faut s'attendre à une stabilité ou à une légère diminution de la Dotation globale de fonctionnement, principale dotation octroyée par l'État, avec des marges budgétaires toujours contraintes pour les collectivités. **Depuis 2024, la Ville fait partie du dispositif de la Dotation de solidarité urbaine du fait de son passage aux 10 000 habitants. En 2024, elle a perçu 582 865 euros.**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PROPOSÉES

Le rapport d'orientations budgétaires est un document politique mettant en lumière des propositions en termes de dépenses de fonctionnement et d'investissement. Voici quelques-unes de ces propositions explicitées **lors du Conseil du 5 février** :

- acquisition du foncier dans le cadre du projet de construction d'un **4e groupe scolaire, d'un accueil de loisirs, d'une crèche et d'une salle de sport.**
- lancement de la **phase 1 du quartier Boquet 2** avec la réalisation d'un pôle santé et d'une résidence seniors.
- **travaux d'enfouissement des réseaux** et aménagement de la rue Victor Hugo entre la rue de Bessancourt et la rue Paul Eluard.
- **Plusieurs aménagements** sont recensés : rue Claude Grenthe et Pôle Gare, carrefour des rues des jardins, Osiers et Aimé Viennet.
- poursuite de la **mise en accessibilité des bâtiments communaux.**
- rénovation de la **toiture du Dojo**, réfection des **terrains de tennis couverts, rénovation thermique** du gymnase, rénovation des **terrains de tennis extérieurs**, réalisation d'un **skatepark.**
- **désimperméabilisation des sols** des 2 cours d'écoles du groupe scolaire Louise Michel (cours Oasis), études pour la **réhabilitation des écoles maternelle et élémentaire Marie Curie** dans le cadre du décret tertiaire.
- amélioration du cadre de vie du **centre de loisirs** (décret tertiaire) et transformation des espaces extérieurs en cours Oasis, installation d'une **3e cuve de récupération d'eaux de pluie, création d'un îlot de fraîcheur secteur Boquet 1.**

Les choix seront arrêtés lors de la séance du Conseil municipal du 26 mars



FISCALITÉ

En termes d'investissements, l'État demande aux collectivités d'opérer des choix selon les investissements prioritaires. Il entend augmenter de 1,7% les bases fiscales 2025 ce qui aura, de fait, des conséquences sur les ménages.

La Ville continuera, en 2025, à ne pas augmenter la part communale des taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière non bâtie.



Le CAUE 95 communique

Cet organisme de **Conseil en architecture, urbanisme et environnement**, souhaite développer le conseil aux particuliers.

Un **service gratuit** permettant d'apporter une **expertise** à celles et ceux qui se questionnent sur les évolutions nécessaires et possibles de leur logement ou de leur parcelle. En 2025, le CAUE 95 prévoit d'élargir son offre en direction des copropriétés.

Le CAUE est **accessible à tous les Val d'oisien sur rendez-vous** dans leurs locaux situés à Pontoise. Le conseil d'un architecte permet d'apporter un regard complémentaire à l'instruction réglementaire, de mieux comprendre les attentes des services instructeurs en matière d'architecture et d'insertion urbaine.



UN PÔLE GARE TRANSFORMÉ



Une nouvelle dynamique pour votre quartier

À partir de la fin du mois de mars 2025 et pour une durée prévisionnelle de 7 mois, le pôle d'échanges de la gare de Pierrelaye va faire l'objet d'un réaménagement des espaces publics et d'une modernisation des équipements.

Les travaux vont se dérouler en trois phases :

1

Rue du Général de Gaulle (2 mois),

2

Rue Claude Grenthe (2 mois)

3

Parvis du Pôle (3 mois)

Ce chantier d'ampleur dont le coût s'élève à 2 018 079,25 (HT) est financé par l'agglo, subventionné par Ile-de-France Mobilités. **La Ville contribue à hauteur de 130 000 euros.**

Pilotés par l'agglo du **Val Parisis** en tant que maître d'ouvrage, en collaboration étroite avec la Ville et ses services, la modernisation et le réaménagement des pôles gare s'organisent dans un esprit résolument multimodal.

Il s'agit de projets ambitieux visant à améliorer et promouvoir l'intermodalité, l'insertion dans l'environnement urbain, la prise en compte des singularités de chaque commune en termes d'aménagement urbain et du parti architectural. L'espace public sera plus verdoyant et apaisé.

Le parvis sera significativement agrandi, embelli et végétalisé. Il favorisera les circulations douces et la gare sera mise en valeur.

Les accès seront facilités pour tous les modes de transports et l'accessibilité de la gare aux personnes en situation de handicap sera améliorée. Dans le même temps, **la Place des Osiers et la rue Claude Grenthe** bénéficieront d'une rénovation et d'une végétalisation.

Le quartier de la Gare accueillera au quotidien piétons, cyclistes et usagers des transports en commun dans de meilleures conditions de confort, d'accessibilité et de sécurité grâce à un cadre de vie renové et revégétalisé, avec davantage de services.

Des aménagements sont également prévus sur la **rue du Général de Gaulle** afin de fluidifier la circulation des différents modes de transport et d'améliorer le cadre de vie des usagers et des riverains.



Participez à la réunion publique de présentation du pôle gare



*En présence de Yannick BOEDEC,
Président de l'agglomération Val Parisis,
de Michel VALLADE,
Maire de Pierrelaye,
des architectes
et des différents intervenants
dans la réalisation du Pôle gare.*

Des infrastructures dédiées aux différents modes de transport vont permettre d'apaiser les circulations :

- **Amélioration de l'accessibilité** et du stationnement pour les personnes en situation de handicap.
- Renforcement de l'offre de stationnement des vélos en libre-accès dont la création de **70 places de stationnement** sécurisées pour les vélos.
- Création de **places de dépose-minute** pour les voitures à proximité immédiate du parvis de la gare et d'une aire de stationnement taxis.

L'embellissement de l'espace public améliorera le cadre de vie :

- **Agrandissement du parvis** marqué par une nouvelle végétalisation apportant fraîcheur et confort aux usagers de la gare.
- Renouvellement de **l'éclairage public**.
- **Réfection** des voies d'accès .
- **Pose de nouveau mobilier urbain** en harmonie avec les aménagements .

Mercredi

5

MARS

19h - Salle polyvalente
10 rue des Jardins

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa **séance du 4 décembre 2024**, suite au décès d'Adélaïde DA PAULA survenu le 3 novembre, les élus ont procédé à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale de la liste « **Ensemble Continuons Pierrelaye** » en la personne de **Tiphany JOURDAIN** qui sera membre des commissions municipales Action sociale/solidarité, Fêtes et cérémonies, activités sportives, petite enfance/enfance et scolaire.

L'instance municipale a également élu **Jocelyne BINET**, avec pour délégation **l'Administration générale, Marie-Françoise JOLLY** devenant la nouvelle **adjointe aux Fêtes et cérémonies**. Des modifications portant sur la composition des commissions municipales ont fait l'objet de délibérations.

Ainsi, Jocelyne BINET siègera comme Vice-Présidente dans la Commission Administration générale et au sein des commissions Action sociale/solidarité, Fêtes et cérémonies, patrimoine, environnement et développement durable.

Lors de cette même séance du 4 décembre 2024, les élus ont voté l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association du

Secours Populaire Français pour venir en aide aux populations victimes des inondations en Espagne ainsi qu'une subvention pour les populations du Sud Liban.

Une subvention exceptionnelle a été allouée à l'association France Cuba qui a subi d'importants dégâts dans les locaux situés au sous-sol PMI et suite aux récentes intempéries. Elle a perdu une bonne partie de son matériel entreposé sur le site.



Jocelyne Binet

VOUS AVEZ VOTÉ !

Quel devenir pour la route de Bessancourt ?



809 pierrelaysiens se sont déplacés à la salle polyvalente dimanche 9 février afin de s'exprimer sur le devenir de la route de Bessancourt et sa transformation en voie verte lors d'une **consultation ouverte** facultative organisée par la ville.

Merci à tous les habitants qui se sont mobilisés pour ce scrutin. Pierrelaye continuera à promouvoir la démocratie participative et à permettre que le débat public puisse avoir lieu dans les meilleures conditions.

RÉSULTATS **14,31% de participation** soit 809 votants sur 5651 inscrits

22,49 %

POUR

77,37 %

CONTRE

STATISTIQUES



L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue sur toute l'année **une importante enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité**. Cela permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas ou plus (étudiants, retraités...).

Elle est la seule source permettant de comparer avec nos voisins européens et de fournir des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

Tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au sort sur l'ensemble du territoire. Sauf exception, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite. La première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'INSEE au domicile des enquêtés, les entretiens suivants ont lieu par téléphone ou sur internet. **Leur participation, quelle que soit leur situation, à cette enquête est fondamentale** car elle détermine la qualité des résultats.

Un représentant de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements choisis, muni d'une carte officielle l'accréditant. Il est rappelé que les réponses des enquêtés resteront **confidentielles** et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait obligation.



Ensemble continuons Pierrelaye

À Pierrelaye, nous avons toujours prôné une politique fondée sur l'écoute, la concertation et l'implication citoyenne. Nous croyons fermement que l'action publique doit être construite avec et pour les habitants. C'est dans cet esprit que nous avons choisi la transparence et le débat ouvert, permettant à chacun de s'exprimer librement, y compris l'opposition. Face à notre proposition telle que la fermeture de la route de Bessancourt, il est essentiel que chaque avis soit entendu. C'est pourquoi nous avons lancé une consultation citoyenne ouverte, offrant à chaque habitant l'opportunité de faire entendre sa voix. Nous avons également veillé à ce que les arguments des différentes parties soient présentés de manière équitable, garantissant ainsi un débat constructif et transparent.

Les Pierrelaysiens se sont mobilisés et ont décidé de maintenir cette voie ouverte. Nous sommes ravis de constater une telle mobilisation qui témoigne de l'engagement des citoyens envers l'avenir de notre ville. Nous nous engageons à respecter cette décision et à continuer à œuvrer dans l'intérêt général.

Pierrelaye s'inscrit résolument dans cette dynamique de démocratie participative, où chaque citoyen a sa place et peut contribuer au débat public. Cette consultation est notre force et doit servir d'exemple pour d'autres collectivités.

Nous sommes convaincus que les élus doivent agir dans l'intérêt général, en se concentrant sur les besoins et les attentes des citoyens. C'est en encourageant une politique locale transparente, accessible et tournée vers l'avenir que nous pouvons bâtir une ville qui avance ensemble, avec toutes ses forces vives.

Depuis quatre décennies, notre maire a œuvré pour le développement de Pierrelaye, modernisant les infrastructures et améliorant le quotidien des habitants. Aujourd'hui, il fait confiance à la relève qu'il a formée pour poursuivre cette dynamique, en inscrivant notre ville dans un avenir ambitieux et proche des citoyens. Nous affirmons ainsi notre engagement à maintenir Pierrelaye comme un modèle de démocratie locale, où la voix des habitants compte et où les débats sont véritablement significatifs.

Pour approfondir cette dynamique de participation, nous vous donnons rendez-vous le 5 mars, où nous aurons l'occasion de vous présenter notre futur pôle gare. Ce sera un moment important pour échanger et discuter des projets à venir, et nous espérons vous y accueillir nombreux. Ensemble, poursuivons cette dynamique de démocratie locale, où la voix des citoyens de Pierrelaye compte et où les débats sont véritablement significatifs.

Un avenir pour Pierrelaye

Des économies ratées de 165 000 euros

Pierrelaysiennes, Pierrelaysiens,

Une fois de plus, les choix budgétaires de la majorité municipale interrogent. À l'heure où chaque euro dépensé doit être justifié et optimisé, il est regrettable de constater que des économies significatives auraient pu être réalisées sur les travaux en cours dans notre commune.

En effet, après avoir sollicité plusieurs entreprises spécialisées dans les travaux publics (TP) pour évaluer les coûts réels des projets réalisés en 2024, il ressort que notre commune aurait pu économiser pas moins de 165 000 euros. Ces devis, obtenus auprès de professionnels reconnus, montrent clairement que d'autres alternatives existaient, tout aussi qualitatives mais bien moins onéreuses.

Cette gestion approximative des finances publiques pose de nombreuses questions. Pourquoi ne pas avoir cherché à optimiser ces dépenses ? Pourquoi privilégier des solutions coûteuses quand d'autres options tout aussi efficaces étaient disponibles ?

Nous demandons à la majorité municipale de revoir sa méthodologie et de faire preuve de davantage de transparence dans la gestion des appels d'offres et des dépenses publiques. Il est essentiel de garantir une utilisation responsable des deniers de nos concitoyens.

Nous continuerons à vous tenir informés et à défendre vos intérêts pour une gestion plus rigoureuse et respectueuse des finances de notre commune.

Sincèrement engagés pour vous et notre ville

Les Elus de la liste Un Avenir pour Pierrelaye

Votre enfant est né en 2022 ?

INSCRIPTIONS - Rentrée 2025

Votre enfant rentre en petite section de maternelle en septembre ?
Né en 2022, il aura 3 ans entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.
N'oubliez pas de l'inscrire en mairie !

DU **3 mars**
AU **31 mars**
inclus



1

Je prépare LES DOCUMENTS

Pièces obligatoires

- Le livret de famille complet (document original),
- Justificatif de garde si divorce ou séparation,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, assurance habitation...),
- Le carnet de santé pour avoir accès aux vaccinations (document original),
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2024 sur les revenus 2023,
- Attestation de paiement de la CAF,

Si votre situation professionnelle a changé depuis la déclaration d'impôts :


- 3 derniers bulletins de salaire ou notification France Travail.



2

Je prends RENDEZ-VOUS !

Inscription en mairie au SERVICE SCOLAIRE

Uniquement sur rendez-vous,
sur : www.pierrelaye.fr / Onglet 
42 bis rue Victor Hugo 95480 Pierrelaye
Téléphone : 01.34.32.31.32

Horaires d'ouverture du service Scolaire

Lundi : 8h30 > 12h00
Mardi : 8h30 > 12h00 / 13h30 > 18h45
Mercredi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00
Jeudi : fermé au public
Vendredi : 8h30 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Samedi : 8h30 > 12h00

**Attention ! Ouvert uniquement
les samedis 08/03 et 22/03**